

RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2026

Présentation du Compte Financier Unique

Le compte financier unique est un document budgétaire qui permet aux élus de mieux comprendre comment l'argent public a été utilisé en 2025.

- Budget Commune : Le bilan fait état d'un excédent de fonctionnement de 229 998 € sur l'exercice 2025 et de 657 045 € en intégrant les résultats des années précédentes. Compte tenu du déficit d'investissement, l'excédent réel sera de 329 750 €, ce qui reste satisfaisant.
Les finances communales sont saines mais le contexte national fragile nous amène à faire preuve de grande prudence.
- Budget annexe le Tilia : Le bilan 2025 fait apparaître un déficit conjoncturel de 35 565 € en fonctionnement et un excédent d'investissement de 129 217 €.
Les dépenses principales correspondent au remboursement d'emprunt et les recettes aux loyers perçus. La vigilance doit porter sur les locations.

Composition de la commission des impôts directs

Cette commission est composée du maire et de 6 commissaires titulaires + 6 commissaires suppléants. Elle tient une place centrale dans la fiscalité directe locale.

Bouillonnant Valthère - été culture « plein feux »

Une subvention de 2 000 euros a été votée pour la mise en œuvre de la résidence d'été et les animations culturelles proposées en août.

Référent incendie/Secours

Monsieur François STREIFF est l'interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Sa mission est l'information aux habitants.

Convention archives départementales

Par convention, les services des archives départementales proposent de numériser et de mettre en ligne les documents les plus nécessaires à l'écriture de l'histoire communale :

- Les registres de délibération du conseil municipal avant 1965
- L'état civil ancien (avant 1913)
- Les documents du cadastre ancien (plan, état de sections et matrices)
- Les recensements de population avant 1975

Tous les relevés de décisions de conseil municipal sont à retrouver sur le site internet www.thereval.fr, rubrique « Mairie, Conseil municipal »